Billet de la paysanne : la grêle

Autor(en): **Benoit, M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **63 (1975)**

Heft 11

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-274291

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les élections fédérales du 26 octobre

Ce mercredi 29 octobre 75

(Article réalisé grâce à la collaboration d'Anne Ansermoz, qui a surveillé, heure par heure, depuis dimanche soir, télévision, radio et journaux, autant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande.)

Nous avons pavoisé trop tôt, Anne et moi : à midi, aujourd'hui, nous pensions que Berne, dernier canton dont on attendait les résultats, sortirait au moins deux femmes et nous estimions l'avance des femmes plus importante qu'elle n'est en réalité. Mais n'empêche que vous aviez tort, M. Béguin, de parler, mardi soir, au vu de résultats encore fragmentaires et incertains, du recul constaté dans chaque pays, recul qui ne pouvait manquer de se marquer également en Suisse. Il est vrai que, dans certains pays voisins, on a constaté qu'après quelques années, le nombre des femmes élues diminuait. Mais les droits politiques n'ont pas été acquis dans ces pays, comme chez nous, où vraiment nous les avons conquis pas à pas, canton par canton : cette lenteur a eu au moins un avantage, celui de sensibiliser davantage le corps électoral, les femmes en particulier, l'évolution s'est faite plus profondément. Je suis parsuadée — et j'avais déjà exprimé cette conviction après l'analyse des résultats d'élections communales et cantonales vaudoises — que, peu à peu, les hommes et les femmes s'habituent à travailler ensemble dans ce domaine de la politique.

De l'avis, d'ailleurs, de quelques candidates, il y avait une grande différence entre la campagne électorale de 1971 et celle de ces dernières semaines : davantage de femmes assistaient à des réunions électorales, posaient des questions, donc il y a tout lieu de penser que davantage de femmes désirent participer et sont allées voter. Bien entendu, la démocratie ne s'apprend pas d'un jour à l'autre (ou même en quatre ans), et il est juste de dire que les femmes ne soutiennent pas assez les candidates ; ont-elles peur de le faire, de favoriser l'une des leurs ? Sont-elles influencées, comme cette femme qui votait compact parce que son mari lui disait de voter compact ? Il faut que les femmes osent cumuler des candidates ; les vignerons cumulent bien un candidat vigneron, parce que les affiches leur disaient : « Buvez du Gamay, votez pour le candidat Gamay ! » Certains Vaudois ont bien cumulé un candidat, parce que les affiches disaient : « Votez Vaudois, votez le candidat X ».

Passons aux résultats concrets : il y avait 10 élues au Conseil national, en 1971 — les 4 autres étant entrées en cours de législature — il y en a 15 maintenant ; c'est un très beau résultat : 5 % de femmes du Conseil national, il y a quatre ans, 7 % en fin de législature, 7,5 % aujourd'hui. Au Conseil des Etats, évidemment, on passe de 2,2 % à 0 %, mais quelle est la valeur d'une statistique basée sur un seul cas ? Il est très regrettable, bien sûr, que Mme Girardin, de Genève, ne revienne pas à la Chambre haute, car elle y avait, de l'avis de tous les commentateurs, fait ses preuves et fourni un excellent travail. Il est très regrettable que les discussions se fassent au Conseil des Etats, de nouveau, et pour quatre ans, entre hommes seulement.

Voici les noms des élues au Conseil national :

A Zurich : Mmes Hedi LANG (soc.), Helen MEYER (PDC), Doris MORF (soc.), Marta RIBI (rad.), et Lilian UCHTENHAGEN (soc.).

Dans le canton de Vaud : Mme Gertrude GIRARD-MONTET (rad.).

A St-Gall : Mmes Hanna SAHLFELD (soc.), et Hanny THALMANN (PDC).

A Lucerne : Mme Josi MEIER (PDC).

A Genève : Mme Monique BAUER-LAGIER (lib.).

En Valais : Mme Gabrielle NANCHEN (soc.).

A Soleure : Mme Cornelia FUEG (rad.).

A Bâle-Ville : Mme Gertrud SPIESS (PDC).

A Fribourg : Mme Liselotte SPRENG (rad.).

A Schwytz : Mme Elisabeth BLUNSCHY (PDC).

N'ont pas été réélues au Conseil national : Mmes Thilo FREY, de Neuchâtel, Elisabeth LARDELLI, des Grisons, et Nelly WICKY, de Genève. Nous le déplorons, mais qu'y faire ? C'est le jeu démocratique : d'autres sortants (hommes) n'ont pas été réélus ; bien sûr, l'une ou l'autre d'entre elles, ou même l'une ou l'autre des 315 candidates déçues a pu ressentir, dressée contre elle, une vague d'antiféminisme. Faire campagne électorale est dur et toutes nos félicitations vont aux élues et à celles qui ne l'ont pas été.

Deux mots de la liste féminine zurichoise : elle a obtenu moins de 1 % des voix, moins encore que la liste marxiste-léniniste ; je suis persuadée que cette liste est une erreur et que les femmes doivent faire tout leur possible pour collaborer positivement avec les hommes.

Voici un tableau montrant l'évolution des nombres de candidates et d'élues, en 1971 et 1975.

Canton	Total des candidats		(dont) femmes		Sièges	(dont) élues	
	1975	(1971)	1975	(1971)		1975	(1971)
ZH	605	(477)	107	(61)	35	5	(3)*
BE	504	(441)	75	(70)	31	—	—
VD	143	(120)	28	(23)	16	1	—*
AG	136	(136)	32	(33)	14	—	—
SG	83	(91)	12	(12)	12	2	(1)*
GE	50	(40)	11	(6)	11	1	(1)
LU	51	(36)	7	(4)	9	1	(1)
TI	42	(41)	6	(10)	8	—	—
VS	28	(27)	5	(3)	7	1	(1)
SO	31	(30)	6	(4)	7	1	—
BS	72	(65)	15	(15)	7	1	—
BL	55	(40)	8	(5)	7	—	—
TG	42	(38)	3	(5)	6	—	—
FR	27	(20)	4	(6)	6	1	(1)
GR	27	(20)	5	(3)	5	—	—*
NE	26	(27)	5	(5)	5	—	(1)
SZ	10	(6)	1	(1)	3	1	(1)
ZG	4	—**	—	—	2	—	—
SH	7	(9)	—	(2)	2	—	—
AR	5	(3)	—	—	2	—	—
UR	***	***	—	—	1	—	—
OW	***	***	—	—	1	—	—
NW	***	***	—	—	1	—	—
GL	***	***	—	—	1	—	—
AI	***	***	—	—	1	—	—

* Une des viennent-ensuite entrée en cours de législature.

** Election tacite.

*** Système majoritaire.

Dans notre prochain numéro, d'autres commentaires et les photos des élues.

Simone Chapuis.

Billet de la paysanne

LA GRÊLE

Le spectre de la grêle, cette gueuse qui hante les mois d'été des populations rurales, la menace qui plane sur toute culture, qu'elle soit viticole, maraîchère, agricole, fruitière, de tabac, s'est matérialisé d'une telle violence ce 18 septembre dernier, que cet orage est considéré par la Société suisse d'assurance-grêle, comme le plus catastrophique du siècle.

Quelque 5 000 sinistres à expertiser sur les 200 kilomètres de dommages enregistrés de par le pays.

Gros titres le lendemain sur les quotidiens !

« De Genève à Bâle — vignobles anéantis à 80 %. » — « Des serres transformées en passoires. » — « La grêle sur nos campagnes. » — Conséquences désastreuses pour nos cultivateurs. »

La météo se penche sur le problème. Un article traite de l'étude des travaux entrepris dans le domaine de la modification artificielle du temps. De saisissantes et lamentables vues paraissent dans la presse et sur le petit écran. Une phrase citée par un journaliste résume bien le phénomène en parlant de la colonne de grêle : « Elle est figurée par une longue barre noire sur la carte du pays, on pourrait croire que la Suisse s'est mise en deuil. »

Tout a été dit sur ce fléau, sur ses caprices qui font qu'elle frappe ici, épargne là.

Pourquoi, dans le cadre de ce journal, revenir encore sur le sujet ?

Après les informations sur les dégâts matériels, il y a le choc moral qui est très dur. De vous en parler, à vous citadines, de savoir que vous voulez bien nous écouter quelques instants, c'est déjà un grand réconfort.

Toutes, vous savez bien que de longs mois de dur labeur ont été nécessaires pour amener à maturité le fruit de cette vigne, ces cultures, tous les soins apportés aux vergers. Quelques minutes de grêle, c'est le saccage, le monstrueux gâchis, comme si une main gigantesque avait voulu nous écraser comme des pucerons. Plus rien que des débris pour les uns, encore quelque peu à récupérer pour les autres.

Par un beau jour d'automne, venez donc vous promener le long du chemin qu'a parcouru la grêle. Vous y verrez des quantités de pommes joncher les vergers. A cause de l'abondant feuillage qui en a amorti un peu la chute, des fruits à peine meurtris ou d'autres pas du tout, attendent qu'on les ramasse. Informez-vous auprès de vos connaissances ou sur le marché, auprès des paysannes qui vous diront où vous pouvez remplir vos coffres de voitures. Une bonne provision (presque gratuite) pour vos familles de quoi faire de succulents gâteaux, purées et tout ce que vous savez faire de ce bon fruit.

Venez ! Vous nous parlerez de vos difficultés, de vos problèmes que nous ne connaissons pas à la campagne, du chômage, peut-être. Votre visite nous sera un appui moral aux unes et aux autres. Parce qu'il en va de nos récoltes, de nos soucis comme des vôtres, comme de la vie, il y a les heures claires... et puis les autres !

Ensemble, citadines et paysannes, de parler, de communiquer, sera un stimulant vers l'espoir.

M. Benoit.

1er concours féminin des Beaux-Arts du Lyceum de Suisse

Le LYCEUM DE SUISSE, rattaché à l'Association internationale des Lyceum clubs, groupant les femmes s'intéressant aux questions artistiques, littéraires, scientifiques et sociales, soutenant les jeunes talents et favorisant par des rapports personnels la bonne entente et l'amitié, a attribué, à Lausanne, le samedi 6 septembre 1975, les prix de son 1er Concours féminin des Beaux-Arts.

Ce concours était ouvert à tous les membres des dix clubs de Suisse (Genève, Lausanne, Berne, Bâle, Neuchâtel, Zurich, Saint-Gall, La Chaux-de-Fonds, Bienne et la Suisse italienne).

Une première sélection des œuvres proposées a été faite au sein même des différents clubs, mais sous la responsabilité d'un jury indépendant des clubs.

Ensuite, l'ensemble des œuvres choisies a été envoyé à Lausanne et présenté à un jury composé de :

Jaques Berger, artiste-peintre, Lausanne ;

Giuseppe Bolzani, artiste-peintre, Mendrisio, remplaçant Remo Rossi, sculpteur, de Locarno, empêché au dernier moment de participer au jury ;

Jeanne Sigg, artiste-peintre, Zurich.

Les lauréates sont Mesdames :

HUILE

1er prix de Fr. 1000.—, Crédit Foncier vaudois : No 16 **MONNIER Anne**, du groupe de Neuchâtel.

2e prix de Fr. 500.—, Mireille Monod-Plumettaz : No 49 **GUYE Maryse**, du groupe de Neuchâtel.

GOUACHE ET AQUARELLE

1er prix de Fr. 1000.—, Fédération des coopératives Migros : No 1 **SCHNEIDER Ursula**, du groupe de Zurich.

2e prix de Fr. 500.—, Rinsoz & Ormond S.A., Vevey : No 25 **GUYER Claire**, du groupe de Zurich.

LAVIS - DESSIN - GRAVURE

1er prix de Fr. 1000.—, Banque Cantonale Vaudoise : No 71 **BOUTEN E.J.**, du groupe de la Suisse italienne.

2e prix de Fr. 500.—, Banque Vaudoise de Crédit : No 35 **BASSETTI Fiorenza**, du groupe de la Suisse italienne.

SCULPTURE

1er prix de Fr. 1000.—, Société des Produits Nestlé S.A., Vevey : No 79 **STUDER-KOCH R.**, du groupe de Zurich.

2e prix de Fr. 500.—, J. Bobst & Fils S.A., Lausanne : No 73 **GRISEL Claudine**, du groupe de Neuchâtel.

Lausanne, le 6 septembre 1975.

Schoop Propagande

Rue Ami-Lullin 3
Tél. 35 44 43
(M. Edgar Schoop)

cherche une

traductrice

allemand/français.
Langue maternelle : français.

Temps partiel
selon possibilités.

(Publicité pour voitures et motos, entre autres.)

LISEZ FEMMES SUISSES

CHUARD & FRANCOZ
Décoration TISSUS — Réparation meubles anciens
GENÈVE
Tél. 59 11 71

Lydia Daïnow GENÈVE
INSTITUT DE BEAUTÉ
Des soins de beauté individualisés avec les produits
LYDIA DAÏNOW
17, r. Pierre-Fatio Tél. 35 30 31



KYBOURG
ECOLE DE COMMERCE
GENÈVE — 4, Tour-de-l'Ile — Tél. 28 50 74
Dir. : M. KYBOURG
Membre de l'Association genevoise des Ecoles Privées AGEP

Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE DIRECTION trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLOGRAPHE trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-COMPTABLE trilingue
STÉNODACTYLOGRAPHE bilingue ou monolingue
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées
ANGLAIS : 5 niveaux ; préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
ALLEMAND : 5 niveaux
ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza
ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Alighieri »
STÉNO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.